



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

formation continue

Question écrite n° 61547

Texte de la question

M. Jean Rouger souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'arrêt du financement du « programme ingénieurs et cadres supérieurs » (PICS) qui a contribué en 1998 à la formation et à la promotion sociale de 3 990 techniciens à travers toute la France. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour que d'une part, une solution d'urgence soit trouvée afin de permettre la poursuite du recrutement et de déroulement normal de la formation pour l'année scolaire 2001/2002, et, d'autre part, que des discussions soient engagées avec le ministère de l'emploi et de la solidarité, le ministère de l'agriculture, les établissements d'enseignement concernés, les associations de stagiaires, les organismes de financement de la formation professionnelle et les employeurs afin que soient définies les bases d'un nouveau dispositif de conventionnement de l'enseignement supérieur pour adulte.

Données clés

Auteur : [M. Jean Rouger](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61547

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3045